

ACTE D'ACQUIESCEMENT

Je soussigné(e),

M.....
Né le à.....
Demeurant.....
.....

Déclare avoir pris connaissance des termes

<input type="checkbox"/> 1- D'un jugement
<input type="checkbox"/> 2- D'une ordonnance
<input type="checkbox"/> 3- D'un arrêt

rendu(e) par de
en date du (**RG N°**)
et y acquiescer expressément et sans réserve dans les termes des articles 409 et 410 du Code de Procédure Civile.

En conséquence, j'accepte purement et simplement, tous les termes de cette décision à laquelle je me sou mets, et je renonce à l'exercice de toute voie de recours contre cette décision, dans les conditions prévues par l'article 409 du Code de Procédure Civile.

A PERIGUEUX Le	Mention manuscrite à reproduire « <i>bon pour acquiescement</i> » + signature
-------------------------	---

Article 409 du Code de Procédure Civile

L'acquiescement au jugement emporte soumission aux chefs de celui-ci et renonciation aux voies de recours sauf si, postérieurement, une autre partie forme régulièrement un recours. Il est toujours admis, sauf disposition contraire.

Article 410 du Code de Procédure Civile

*L'acquiescement peut être exprès ou implicite.
L'exécution sans réserve d'un jugement non exécutoire vaut acquiescement, hors les cas où celui-ci n'est pas permis.*